

LE MONDE 12/11/22

## Faute de candidats, le ministère de l'éducation nationale prolonge les inscriptions aux concours d'enseignement

Les éventuels candidats ont jusqu'au 2 décembre pour déposer un dossier. Alors que le ministère affirme vouloir restaurer l'attractivité du métier, la situation demeure problématique.

Par [Eléa Pommiers](#)

Publié le 11 novembre 2022 à 18h25 Mis à jour le 12 novembre 2022 à 09h04

Temps de Lecture 3 min.

Comme s'il préparait les esprits, Pap Ndiaye a glissé devant le Sénat, le 3 novembre, que les « efforts » du ministère de l'éducation nationale pour restaurer l'attractivité du métier d'enseignant n'allaient « pas inverser brutalement les choses ». L'annonce, jeudi 10 novembre, d'une prolongation de deux semaines de la période d'inscription à tous les concours de recrutement 2023 sonne comme une confirmation.

Les candidats aux concours d'enseignants, mais aussi ceux qui aspirent à devenir conseillers principaux d'éducation, psychologues de l'éducation nationale, ou encore personnels administratifs, ont ainsi jusqu'au 2 décembre – au lieu du 18 novembre – pour déposer un dossier. La rue de Grenelle explique simplement vouloir « permettre à un maximum de candidats de s'inscrire » et n'a communiqué aucun chiffre sur le nombre d'inscriptions à date.

Plusieurs sources assurent cependant qu'il est inférieur à celui de l'an dernier à la même époque, [pourtant déjà très bas](#). Le ministère avait alors refusé de rendre les chiffres publics. Le récent rapport de la commission des finances du Sénat sur le budget 2023 révèle l'ampleur de la désaffection : entre les sessions 2021 et 2022, le nombre d'inscrits au concours de professeurs des écoles a chuté de presque 40 000 (- 45,8 %), tandis que les concours du second degré perdaient 23 000 inscrits (- 20,8 %).

Le nombre de personnes effectivement présentes le jour J étant jusqu'à moitié moins élevé, il y avait, selon la même source, 1,8 candidat pour un poste dans le premier degré à la session 2022, contre 3,1 un an avant. Dans le second degré, les chiffres sont passés de 4,7 à 3,5, avec d'importantes différences entre les disciplines. Conséquence de cette désaffection, les 4 000 postes vacants ont contraint l'éducation nationale à recourir plus largement aux contractuels pour cette année scolaire et marqué les premiers mois du nouveau ministre, Pap Ndiaye.

### « Il ne faut pas du temps, il faut de l'argent »

Un nombre d'inscrits similaire en 2023 battrait en brèche le discours du gouvernement sur le sujet depuis des mois. La rue de Grenelle a plusieurs fois nuancé la gravité de la crise en rappelant que le nombre de candidats baissait depuis plusieurs années, mais que le décrochage de 2022 s'expliquait en partie par les nouvelles modalités du concours. La réforme de la formation mise en place par le précédent ministre, Jean-Michel Blanquer, a obligé les candidats à être inscrits en deuxième année de master ou à détenir un master 2, [asséchant de fait le vivier de postulants](#) pour cette première année de mise en œuvre.

« La situation de l'an dernier avait une explication rationnelle qui n'a plus lieu d'être. Si le nombre d'inscrits ne remonte pas, c'est très inquiétant », souligne Alain Frugière, président du réseau des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé).

Ce rappel que l'ampleur de la crise n'est pas conjoncturelle pèse lourd politiquement, alors que le ministère promet depuis des mois un « choc d'attractivité » et se trouve en pleine négociation avec les organisations syndicales sur la revalorisation salariale.

Interrogé sur le sujet jeudi soir, Pap Ndiaye a déclaré sur France Inter que des « efforts structurels » étaient nécessaires et que la revalorisation allait « prendre du temps ». « Il ne faut pas du temps, il faut de l'argent », répond Sophie Vénéitay, secrétaire générale du SNES-FSU. Du côté des syndicats, la prolongation des inscriptions confirme leur position : les mesures annoncées ne seront pas suffisantes pour répondre à l'urgence.

La promesse de ne plus payer un enseignant débutant à moins de 2 000 euros net par mois ne concerne pas les professeurs stagiaires – la première année d'enseignement après le concours –, toujours payés entre 1 500 euros et 1 600 euros net, et que le gouvernement n'a pas prévu de revaloriser. « Certains renoncent en découvrant ça, surtout ceux qui sont en reconversion, parce que même pour un an, ils ne peuvent pas se permettre de gagner si peu », souligne Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-UNSA. Quant à l'engagement de revaloriser tout le monde de 10 % sans conditions, il a fait long feu. Pap Ndiaye assume désormais une « moyenne » comprenant les mesures du précédent quinquennat et des augmentations concentrées sur les vingt premières années d'exercice.

« Il y a vraiment un tournant à prendre sur la question des salaires et des conditions de travail, rapidement et massivement », alerte Guislaine David, secrétaire générale du premier syndicat du premier degré, le SNUipp-FSU, soulignant aussi la hausse du nombre de ruptures conventionnelles. En attendant, dans les rangs de la communauté éducative, on s'inquiète déjà, à peine la rentrée 2022 passée, que la prochaine soit encore plus tendue.